

COMMUNE D'ALBERTVILLE

COMPTE RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 DÉCEMBRE 2018



VU, POUR AFFICHAGE,

LE MAIRE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2018

Le dix-sept décembre deux mille dix-huit à dix-huit heures, les membres du conseil municipal d'Albertville, convoqués le 11 décembre 2018, se sont réunis dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire d'Albertville.

Étaient présents : Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire

Jean-François BRUGNON, Catherine TERRAZ, Jacqueline ROUX, Yves DUJOL, Pascale MASOERO, Hervé BERNAILLE, Valérie ROUGERON, Jean-Pierre JARRE, Bérénice LACOMBE, Marie Christine VANHOUTTE, Josiane CURT, Jean MARTINATO, Marie Agnès LEROUX, Aziz ABBAS, Maurice MONTJOVET, Fabrice ZANIVAN, Muriel THEATE, Pierre POINTET, Lysiane CHATEL, Mustapha MARJI, Nathalie LAISSUS, Dominique RUAZ, Laurent GRAZIANO, Michel BATAILLER, Valérie AINAUD.

Étaient excusés :

David GUILLOT qui a donné pouvoir à Valérie ROUGERON
Claudie LEGER qui a donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Chloé CHENAL qui a donné pouvoir à Marie-Agnès LEROUX
Noëlle AZNAR MOLLIEUX qui a donné pouvoir à Dominique RUAZ
Philippe PERRIER
Claude BESEVAL

Était absent :

Esman ERGUL

Le quorum étant atteint (26 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, maire.

Bérénice LACOMBE est désignée secrétaire de séance.

Conformément au code général des collectivités territoriales, la séance a été publique et le compte-rendu affiché dans les délais légaux.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2018

LE PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2018 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

1° Ma chance moi-aussi

André PAYERNE

2° Décisions du maire

Hervé BERNAILLE

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT AUPRÈS DE LA BANQUE POSTALE

Décision en date du 23 novembre 2018

Pour faire face à ses besoins de financement des investissements 2018 du budget principal, la Ville d'ALBERTVILLE accepte l'offre de la Banque postale pour l'emprunt suivant :

Score Gissler	1A
Montant du contrat de prêt	2 000 000 € (deux millions d'euros)
Durée du contrat de prêt	15 ans

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/01/2034
Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds

Versement des fonds	à la demande de l'emprunteur jusqu'au 31/12/2018, en une, deux ou trois fois avec versement automatique à cette date
Taux d'intérêt annuel	Taux fixe de 1,35 %
Base de calcul des intérêts	mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
Échéances d'amortissement et d'intérêts	périodicité trimestrielle
Mode d'amortissement	constant
Remboursement anticipé	autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
Commission d'engagement	0,10% du montant du contrat de prêt

SOUSCRIPTION D'UN PRÊT-RELAIS AUPRÈS DE LA BANQUE POSTALE

Décision en date du 11 décembre 2018

Pour le préfinancement des subventions pour la construction du réseau de chaleur urbain par le budget annexe Réseau de chaleur, la Ville d'ALBERTVILLE accepte l'offre de la Banque postale pour le prêt-relais suivant :

Score Gissler	1A
Montant du contrat de prêt	2 600 000 €
Durée du contrat de prêt	3 ans

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 08/01/2022
Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds

Versement des fonds	8 janvier 2019
Taux d'intérêt annuel	0,40 %
Base de calcul des intérêts	30/360 jours
Échéances d'intérêts	périodicité trimestrielle
Remboursement du capital	in fine

Remboursement anticipé	autorisé à une date d'échéance d'intérêt pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant un préavis de 35 jours calendaires
Commission d'engagement	2 600,00 euros soit 0,10% du montant du contrat de prêt-relais

DÉCISIONS CONCERNANT LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Restauration des façades extérieures de la Tour Sarrasine - Cité médiévale de Conflans"

MONTANT GLOBAL DU PROJET		65 850,00 €HT
• Échéancier prévisionnel :		
• date prévisionnelle de début de l'opération : 2 ^{ème} semestre 2019		
• délai d'exécution :		
• fin prévisible d'exécution : 2 ^{ème} semestre 2019		
RESSOURCES	%	MONTANT
Aides publiques (sous-total)	70	46 113,37 €HT
Union européenne		
État	20	13 170,00 €HT
Conseil régional	15	9 895,87 €HT
Conseil départemental	35	23 047,50 €HT
E.P.C.I. ⁽¹⁾		
Communes		
Autres ⁽²⁾		
Autofinancement (sous-total)	30	19 736,63 €HT
Fonds propres	30	19 736,63 €HT
Emprunts ⁽²⁾		
Mécénat		
Autres ⁽²⁾		
MONTANT GLOBAL DES RESSOURCES	100	65 850,00 €HT

Opération "Réaménagement musée d'art et d'histoire d'Albertville"

Suite à l'analyse du dossier par les services de la DRAC, l'opération n'est finalement pas éligible pour la partie « remplacement des menuiseries extérieures ».

En effet, bien que protégée dès 1904, la Maison Rouge a fait l'objet de nombreux remaniements tout au long du XX^{ème} siècle. Ces derniers n'ont pas toujours été effectués dans le respect du bâtiment d'origine, ce qui explique la décision de la DRAC.

Par conséquent, suite à la décision de la DRAC, la promesse de financement départemental venant en accompagnement de l'Etat, au titre des travaux de restauration sur monument historique, devient caduque.

Aussi, le département a été re-sollicité au titre du CTS : 30 000 €

Et dernièrement, la région, au titre du "Plan bourg-centre" : 50 000 €

Rappel coût opération : 235 747 € HT

DÉCISIONS CONCERNANT LE DÉPÔT DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME : DÉMOLITION, TRANSFORMATION, ÉDIFICATION DES BIENS MUNICIPAUX

PC : 15/11/2018 VILLE D'ALBERTVILLE rue Claudius Perrillat

Modification emplacement escalier, mise en place de 2 auvents (permis modificatif bât. de la Poste)

DP: 26/11/2018 VILLE D'ALBERTVILLE Montée Adolphe Hugues
Conteneurs semi-enterrés

DP: 26/11/2018 VILLE D'ALBERTVILLE Montée Saint Sébastien
Conteneurs semi-enterrés

AT : 30/10/2018 VILLE D'ALBERTVILLE 45 avenue Jean Jaurès
Espace santé : création bureau de consultation médicale, modification cloisonnement et mise en conformité sanitaire

DÉCISIONS CONCERNANT LA PRÉPARATION, LA PASSATION, L'EXÉCUTION ET LE RÉGLEMENT DES MARCHÉS ET DES ACCORDS-CADRES

LISTE DES MARCHÉS CONCLUS DU 11/07/18 AU 06/12/18

RAPPORT D'ATTRIBUTION POUR LA PERIODE DU 11/07/2018 au 06/12/2018

L'état des attributions vous permet de visualiser vos attributions sur la période de votre choix. Si vous sélectionnez la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année antérieure, vous obtiendrez votre rapport d'attribution selon l'article 133, à hauteur des attributions déclarées au système.

Une fois obtenu vous pourrez l'imprimer, le télécharger au format CSV (tableur) afin de le compléter, ou le télécharger au format Acrobat.

ACHETEUR : 1 - MAIRIE

Fournitures

MARCHES INFÉRIEURS A 20 000 €

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Fourniture d'engrais, de désherbant, de terreaux, de terre de bruyère et de tourbe Lot 01 - Engrais - amendement	M318003127/11/18	11/18	ECHO VERT RHONE ALPES 69680 Chassieu	3 600 €	18 200 €
Fourniture d'engrais, de désherbant, de terreaux, de terre de bruyère et de tourbe Lot 02 - Désherbants	M318003227/11/18	11/18	Naturalis 69210 Lentilly	1 €	3 300 €
Fourniture d'engrais, de désherbant, de terreaux, de terre de bruyère et de tourbe Lot 03 - Terreux - terre de bruyère - tourbes	M318003327/11/18	11/18	ECHO VERT RHONE ALPES 69680 Chassieu	1 250 €	5 000 €

Montant total pour cette tranche 26 500 €

MARCHES COMPRIS ENTRE 20 000 € ET 89 999 €

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Fourniture de sel de déneigement	M318002	13/08/18	OGAMALP SAS 74700 Sallanches	6 700 €	37 750 €

Montant total pour cette tranche 37 750 €

MONTANT TOTAL FOURNITURES : 64 250 €

Services

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Délégation du service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur renouvelable à compter décembre 2018 pour la mise en exploitation, dès octobre pour finaliser la commercialisation.	DSP	19/11/18	SEM4V 73400 UGINE		

MARCHES COMPRIS ENTRE 20 000 € ET 89 999 €

Objet	Marché	Date	Titulaire	Montant
-------	--------	------	-----------	---------

	N°	Min.	Max.
Mission de maîtrise d'oeuvre maison Mathias	M21800404/09/18 ACTE 73200 ALBERTVILLE		38 398 €
Montant total pour cette tranche		38 398 €	

Travaux

Objet	MARCHES INFERIEURS A 20 000 €			Montant	
	Marché N°	Date	Titulaire	Min.	Max.
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 9 - Sols souples	AO10079	23/10/18	SAS REVET73 73460 Sainte-Hélène-sur-Isère		4 958 €
Restructuration et extension de la villa Aubry Lot 09 - Revêtement de sols	AO181009	19/11/18	solmurex 69250 Montanay		15 638 €
Travaux de réaménagement du rez de chaussée de la mairie Lot Lot 04 - Revêtement de sol	M3180044	23/11/18	SAS REVET73 73460 Sainte-Hélène-sur-Isère		5 840 €
Travaux de réaménagement du rez de chaussée de la mairie Lot Lot 05 - Climatisation	M3180045	23/11/18	DTE Ingenierie 38320 Poisat		9 507 €
Montant total pour cette tranche				35 943 €	

Objet	MARCHES COMPRIS ENTRE 20 000 € ET 89 999 €			Montant	
	Marché N°	Date	Titulaire	Min.	Max.
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 1 - Terrassement - V.R.D - Abords	AO180071	23/10/18	TP MANNO 73300 Saint-Jean-de-Maurienne		61 973 €
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 4 - Etanchéité végétalisée	AO180074	23/10/18	FRANCE ETANCHE 69330 Pusignan		40 000 €
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 5 - Menuiserie aluminium - Serrurerie	AO180075	23/10/18	ALP'OUVERTURE / 3 DDOCK 73210 AIME LA PLAGNE		61 095 €
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 6 - Cloisons - Doublages - Faux-Plafonds - Peinture	AO180076	23/10/18	SASU KPI 73200 GILLY SUR ISERE		56 147 €
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 7 - Menuiseries intérieures	AO180077	23/10/18	FAVIER MENUISERIE 73250 Saint-Pierre-d'Albigny		25 364 €

Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 8 - Carrelages - Faïence	AO18007823/10/18	GAZZOTTI 73420 Drumettaz-Clarafond	32 042 €
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 10 - Isolation extérieure et bardage bois	AO18071024/10/18	MTB ' La Maîtrise de vos Travaux de Bâtiment 38600 Fontaine	50 273 €
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 12 - Courants forts / faibles	AO18071223/10/18	RICHIERO SAS ELECTRICITE GENERALE 73400 Ugine	36 707 €
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 13 - Equipements de cuisine	AO18071323/10/18	ETABLISSEMENT ROUSSEY 73230 BARBY	43 949 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 13 - Ascenseurs	AO18091326/09/18	OTIS 10150 Pont-Sainte-Marie	20 400 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 14 - Cuisine	AO18091426/09/18	MARTINON MSE 38670 Chasse-sur-Rhône	77 680 €
Restructuration et extension de la villa Aubry Lot 03 - Etanchéité	AO18010319/11/18	GONCALVES FRERES ETANCHEITE 73800 Chignin	28 900 €
Restructuration et extension de la villa Aubry Lot 05 - Menuiseries extérieures et intérieures bois	AO18010516/11/18	menuiserie du grand arc 73460 Sainte-Hélène-sur-Isère	40 315 €
Restructuration et extension de la villa Aubry Lot 06 - Doublages - Cloisons - Plafonds suspendus - Cloisons amovibles	AO18010616/11/18	ALBERT & RATTIN 73190 Saint-Baldoph	53 734 €
Restructuration et extension de la villa Aubry Lot 08 - Peintures extérieures et intérieures	AO18010819/11/18	HC Peinture 73220 MONTGILBERT	30 637 €
Restructuration et extension de la villa Aubry Lot 10 - Electricité courants forts - courants faibles	AO18101019/11/18	RICHIERO SAS ELECTRICITE GENERALE 73400 Ugine	63 310 €
Travaux de réaménagement du rez de chaussée de la mairie Lot Lot 01 - Electricité	M318004126/11/18	RICHIERO SAS ELECTRICITE GENERALE 73400 Ugine	33 082 €
Travaux de réaménagement du rez de chaussée de la mairie Lot Lot 02 - Menuiserie	M318004223/11/18	EUURL DURAND Jérôme 73200 Gilly-sur-Isère	60 640 €

Travaux de réaménagement du rez de chaussée de la mairie Lot 03 - Cloisons Faux Plafonds Peinture	M3180043	23/11/18	ROCCHIETTI 73300 Saint-Jean-de-Maurienne	47 515 €
---	----------	----------	--	----------

Montant total pour cette tranche 863 768 €

MARCHES COMPRIS ENTRE 90 000 € ET 4 999 999 €

Objet	Marché N°	Date	Titulaire	Montant	
				Min.	Max.
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 2 - Maçonnerie	AO180072	23/10/18	AB Maçonnerie 73400 Ugine		130 000 €
Albertville - Construction d'un restaurant scolaire Lot 11 - CVC - Plomberie	AO180711	23/10/18	BLAMPEY SAS 73420 Viviers-du-Lac		124 500 €
Fourniture et mise en oeuvre de sous-stations pour le réseau de chaleur urbain Lot 1 - Sous-stations secteur 1	AO180051	08/08/18	V2C ENERGIES 38130 Echirolles		902 487 €
Fourniture et mise en oeuvre de sous-stations pour le réseau de chaleur urbain Lot 2 - Sous-stations secteur 2	AO180052	10/08/18	Dalkia 69120 Vaulx-en-Velin		896 778 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 01 - Terrassement - Gros-oeuvre	AO180091	26/09/18	AB Maçonnerie 73400 Ugine		632 690 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 02 - Structure bois - bardage bois	AO180092	26/09/18	LP CHARPENTE 74350 Allonzier-la-Caille		1 045 445 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 03 - Couverture - bardage métallique	AO180093	26/09/18	irmak 73000 Sonnaz		335 550 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 05 - Menuiserie ext alu - serrurerie	AO180095	26/09/18	FERALUX 73800 Montmélian		375 341 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 07 - Mobilier - agencement	AO180097	26/09/18	EUURL DURAND Jérôme 73200 Gilly-sur-Isère		217 766 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 08 - Plâtrerie - peinture	AO180098	26/09/18	ALBERT & RATTIN 73190 Saint-Baldoph		364 778 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 09 - Sols souples	AO180099	27/09/18	SAS REVET73 73460 Sainte-Hélène-sur-Isère		116 750 €

Construction d'une maison de l'enfance Lot 10 - Chape - carrelage - faïence	AO18091026/09/18 EXCEL CERAMIQUE 73800 Laissaud	141 500 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 11 - Chauffage - ventilation - plomberie	AO18091126/09/18 LANARO 73400 Ugine	513 156 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 15 - VRD (Voirie et Réseau Divers)	AO18091526/09/18 SERTPR 73460 Frontenex	171 995 €
Construction d'une maison de l'enfance Lot 16 - Espaces verts	AO18091626/09/18 ALPES PAYSAGE 73200 Gilly-sur-Isère	116 682 €
Restructuration et extension de la villa Aubry Lot 01 - Déconstruction - Gros oeuvre	AO18010116/11/18 QUAY HENRI 73270 Beaufort	133 108 €
Restructuration et extension de la villa Aubry Lot 02 - Charpente - Ossature Bois - Bardage bois et métallique	AO18010216/11/18 LP CHARPENTE 74350 Allonzier-la-Caille	98 995 €
Restructuration et extension de la villa Aubry Lot 04 - Menuiseries extérieures métalliques - Serrurerie	AO18010416/11/18 rev'alu 73460 Notre-Dame-des-Millières	111 311 €
Restructuration et extension de la villa Aubry Lot 11 - Plomberie Chauffage Ventillation Climatisation	AO18101116/11/18 RAVOIRE SCOP 73000 Chambéry	102 521 €
Construction d'une maison de l'enfance - Etanchéité	AO18012 29/10/18 SOPREMA 38420 Domène	184 876 €
Construction d'une maison de l'enfance - Menuiseries intérieures et électricité Lot 01 - Menuiseries intérieures	AO18013106/11/18 EURL DURAND Jérôme 73200 Gilly-sur-Isère	375 000 €
Construction d'une maison de l'enfance - Menuiseries intérieures et électricité Lot 02 - Electricité	AO18013206/11/18 SBE 73270 Beaufort	324 841 €

Montant total pour cette tranche 7 416 077 €

MONTANT TOTAL TRAVAUX : 8 315 790 €

3° Remerciements des associations

Jacqueline ROUX

L'association APF France Handicap remercie la municipalité pour la mise à disposition gracieuse de la salle de la Pierre du Roy à l'occasion de son traditionnel repas de Noël dimanche 16 décembre.

L'association France Palestine Solidarité remercie la municipalité pour sa participation au ramassage de textile organisé sur la commune le 6 et 7 novembre dernier.

Le Groupe Santé d'Albertville remercie la municipalité pour la mise à disposition gratuite de deux salles de conférences.

Le comité des Fêtes de Marthod remercie la municipalité pour le prêt de matériel pour la fête pastorale.

Le Service Présence Aide à Domicile (SPAD) remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle de Maistre à l'occasion de la journée internationale du handicap.

Claire JOGUET RECCORDON et Françoise DARMOIS coorganisatrices du festival des Solidarités, remercient la municipalité pour la mise à disposition des salles municipales de la maison communale et du Val des Roses, du 17 novembre au 2 décembre.

La banque alimentaire de Savoie remercie la municipalité pour l'aide apportée lors de la collecte des 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2018.

L'Amicale du personnel ville et du CCAS d'Albertville remercie la municipalité pour la subvention accordée.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST PROGRAMMÉ

LUNDI 4 FÉVRIER 2019 À 18H00

DÉLIBÉRATIONS

1-1-1 Requalification de la rue Pasteur – Lot n° 04 Aménagements paysagers - Abandon total des pénalités de retard

Dans le cadre du lot 04 du marché de travaux de requalification de la rue Pasteur, abandon total des pénalités de retard de l'entreprise CHOLAT JARDINS.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-1-2 Convention constitutive de groupement de commande - Comptage de flux piétons

Signature de la convention constitutive de groupement de commande pour le comptage de flux piétons.

Engagement de la commune à acheter sept équipements de comptage de flux piétons.

Autorisation au coordonnateur à signer les avenants à la convention constitutive.

Autorisation au coordonnateur à signer le marché à intervenir pour le compte de la commune.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

1-2 Délégation de service public pour le développement, la promotion et l'exploitation du centre international de séjour – Rapport annuel du délégataire – Exercice 2017

Chiffre d'affaires = 259 990 € / Charges d'exploitation = 299 401 €

Résultat net comptable = - 34 484 €

Redevances versées à la commune = 3 000 €

Le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport annuel du délégataire relatif à la concession pour le développement, la promotion et l'exploitation du centre international de séjour au titre de l'exercice 2017.

2-1 Avenant n°2 à la convention communale de coordination de la police municipale d'Albertville et des forces de sécurité de l'État

Approbation et autorisation de signature de l'avenant n°2 de la convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'État, intégrant les modifications à prendre en compte en application du décret N°2017-1523 portant diverses dispositions en matière de sécurité routière et prorogeant de trois ans la convention de coordination initiale arrivée à échéance en octobre 2018.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-2-1 Cession au profit des consorts VERCIN – Maison parcelle AL n°118 – Conflans

Cession communale de la parcelle cadastrée section AL n°118 sise 10 montée Adolphe Hugues d'une contenance cadastrale de 480 m² au profit des consorts VERCIN au prix de vente de 36 000 euros (trente six mille euros) incluant les honoraires de négociation de 3 000 euros (trois mille euros), soit un prix net vendeur de 33 000 euros.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-2-2 Désaffectation et déclassement d'une emprise de 59 m² issue du domaine public et cession au profit des consorts MOITA DA ROSA – Rue Pierre et Marie Curie

Désaffectation au service public communal de l'emprise foncière de 59 m² sise rue Pierre et Marie Curie et déclassement du domaine public communal.

Cession communale de cette emprise de 59 m² au profit des consorts MOITA DA ROSA au prix de vente de 2 000 euros (deux mille euros).

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

2-3-1 Espace santé – Conventions d'occupation précaire

Approbation de la mise à disposition à compter du 1^{er} janvier 2019, au bénéfice des professionnels de santé, des bureaux d'une superficie de 136,07 m² (partie du lot 111) et des bureaux d'une superficie de 246,95 m² (partie du lot 80), situés respectivement au 1^{er} étage et au rez-de-chassée du bâtiment D de la copropriété espace économie emploi formation sise 45 avenue Jean Jaurès.

Approbation des conventions d'occupation précaire appelées à être conclues entre la commune d'Albertville, bailleur, et les professionnels de santé, preneurs .

Fixation du loyer mensuel hors charges à 8 € euros le m².

Autorisation à signer les conventions.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-1 Recrutement des agents recenseurs

Recrutement des agents recenseurs selon les modalités suivantes :

- création de cinq emplois temporaires d'agents recenseurs vacataires ;
- rémunération nette de 0,81 euro par logement et 1,55 euro par habitant ;
- prime de 20% maximum en fonction de la qualité du travail effectué ;
- indemnité horaire pour 6 heures de formation préalables ;
- une semaine de travail à temps non complet rémunérée en référence à l'indice majoré 326 correspondant au 1^{er} échelon de l'échelle C1 de la fonction publique territoriale pour les opérations de contrôle accomplies pendant et au terme du recensement.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-2 Création d'un emploi aidé au centre socioculturel dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences

A compter du 1^{er} février 2019, création pour une durée de 12 mois d'un emploi aidé à temps complet au titre du dispositif « Parcours emploi compétences » au centre socioculturel sur le poste d'agent de médiation et d'animation. Cet emploi aidé sera placé sous le tutorat du directeur du centre socioculturel.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-3 Recrutement d'un apprenti au secteur espaces verts

A compter du 18 décembre 2018, recrutement d'un apprenti au secteur espaces verts.

Service d'affectation	Nombre de postes	Diplôme préparé et organisme	Durée de la Formation
Espaces Verts	1 poste à temps complet 35H00	BTSA Aménagements Paysagers Organisme : UFA – CFPPA Savoie Bugey Domaine REINACH La Motte Servolex	Du 18/12/2018 au 30/06/2020 inclus

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-4 Modification du tableau des effectifs

A compter du 1^{er} janvier 2019 :

Suppression d'un poste d'adjoint technique contractuel (CDI Sauvadet) à temps complet au sein de l'équipe espaces verts.

Suppression d'un poste de rédacteur contractuel à temps complet au sein du centre socioculturel.

Suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet au sein du service vie scolaire.

Transformation d'un poste d'attaché territorial à temps complet en un poste d'animateur territorial principal de 1^{ère} classe à temps complet au centre socioculturel.

Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet (24H00) au service accueil et citoyenneté afin de permettre l'intégration de cet agent dans la filière

administrative.

Création d'un poste de technicien territorial à temps complet au service bureau d'études spécialisé en voirie et réseaux divers.

Suppression d'un poste d'ingénieur contractuel à temps complet au service études et travaux suite à la démission de l'agent contractuel en poste.

Transformation d'un poste d'adjoint territorial d'animation à temps complet (35H00) en un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet (33H15 hebdomadaire) au service action jeunesse/action sport.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-5 Indemnité forfaitaire de déplacement – Actualisation

Instauration à compter du 18 décembre 2018 d'une indemnité forfaitaire annuelle de 210 euros pour les agents occupant les fonctions itinérantes listées ci-dessous :

- Les animateurs du service action jeunesse
- Le responsable du service action jeunesse
- Le responsable du service action sport
- Le responsable du service sport scolaire
- L'assistant archives
- Les animateurs prévention citoyenneté
- Les adultes-relais
- L'animateur familles
- Le référent familles
- Le responsable de l'accueil de loisirs sans hébergement « les Pommiers »
- L'animateur sport scolaire/action sport
- Le responsable du service scolaire
- Le responsable du service périscolaire
- Le responsable du service patrimoine
- L'agent polyvalent commerce/événementiel
- L'agent polyvalent événementiel

Revalorisation automatique de cette indemnité au montant maximum annuel fixé par l'arrêté ministériel.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

3-6 Régime indemnitaire de la Ville d'Albertville - Prise en compte des fonctions, du poids et de l'occupation des postes - Actualisation du dispositif au regard de l'évolution de l'organisation et des responsabilités confiées

Mise en œuvre du nouveau dispositif indemnitaire, en faveur des agents stagiaires et titulaires à temps complet, non complet, et à temps partiel en application du prorata temporis, dans la mesure où l'ensemble des régimes indemnitaires définis respecte strictement les plafonds autorisés, actuels et futurs, dans l'application du principe de parité avec l'État. Ce dispositif s'applique à compter du 1^{er} janvier 2019 et remplacera celui porté par les délibérations précédentes :

1. Création de trois nouveaux niveaux de fonction :
 - un niveau 2B entre les niveaux 2 et 3 ;
 - un niveau 3B entre les niveaux 3 et 4 ;
 - un niveau 4B entre les niveaux 4 et 5.
2. détermination des cadres d'emplois ou grades de référence pour chaque niveau, visant à servir de repères dans la gestion des ressources humaines (recrutement, déroulement de carrière des agents...) ;
3. maintien d'une part fixe de régime indemnitaire dont le montant est déterminé par la nature des fonctions exercées par l'agent et son expérience professionnelle (« poids du poste ») et une part variable qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (« engagement professionnel et façon de servir »).

Mise en œuvre du dispositif indemnitaire décrit ci-dessus, en faveur des agents contractuels de droit public (contrat supérieur à 3 mois continus).

Application des modes d'attribution du régime indemnitaire dans la limite des plafonds du régime indemnitaire de fonctions, de sujétions, d'expertises et d'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P), ou dans l'attente de son application selon les grades, des primes et indemnités rappelées en annexe ;

Toute nouvelle disposition indemnitaire intervenant pour la Fonction Publique Territoriale, à titre direct ou par parité avec les autres Fonctions Publiques, sera également applicable pour contribuer à alimenter le dispositif spécifique arrêté dans la présente délibération ;

Dans le cadre de l'attribution individuelle du régime indemnitaire, l'autorité territoriale puisse décider de maintenir, à titre individuel, au fonctionnaire concerné, le montant indemnitaire dont il bénéficiait en application des dispositions réglementaires antérieures, si ce montant se trouve diminué soit par application des dispositions qui précèdent ou la modification des dispositions réglementaires applicables aux services de l'État servant de référence, soit par l'effet d'une modification des bornes indiciaires du grade dont il est titulaire.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1-1 Subvention exceptionnelle de 500 euros au club de boxe française – Gala de boxe

Versement d'une subvention exceptionnelle de 500 euros au club de boxe française d'Albertville pour l'organisation du gala de boxe au gymnase municipal.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-1-2 Subvention exceptionnelle de 450 euros à la délégation départementale de l'AFM-tÉLÉTHON

Octroi une subvention exceptionnelle de 450 euros, alimentée en partie par les recettes de l'accès aux activités du Parc d'hiver des 8 et 9 décembre 2018.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

4-2 Subventions aux associations 2019 – Versement d'avances

Versement d'avances, au mois de janvier 2019, aux associations signataires de conventions pluriannuelles avec la ville.

Associations conventionnées	Montants subventions 2018	Avances versées en janvier 2019	
		Taux	Montant
Amicale du Personnel de la Ville et du CCAS d'Albertville (pour la subvention Ville)	94 700,00 €	30 %	28 410,00 €
Chat Libre Albertville	10 000,00 €	30 %	3 000,00 €
Comité des fêtes d'Albertville	67 000,00 €	30 %	20 100,00 €
Le Grand Bivouac	80 000,00 €	30 %	24 000,00 €

Total	251 700,00 €		75 510,00 €
--------------	---------------------	--	--------------------

Ces avances ne préfigurent en rien les montants des subventions qui seront soumis au vote du budget primitif en mars 2019.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-1 Procès verbal de mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers dans le cadre du transfert de la compétence eau

Approbation du transfert effectif des ouvrages exécutés dans le cadre de la compétence eau précédemment exercée par la commune sur l'ensemble de son territoire.

Autorisation au maire à signer le procès verbal de transfert avec l'Arlysère et tout acte afférent à ce transfert.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-2-1 Créances éteintes sur le budget principal

Admission en non valeur pour un montant non recouvré de 22 323,08 € sur le budget principal de la ville d'Albertville des sommes indiquées ci-dessous :

	FMJT	Enfance Education	Foire et marchés	Voirie	Fourrière	Salles	Adm générale	Act. culturelle	Vie associative	TLPE	Total
2005	804,16										804,16
2006		195,00									195,00
2007			640,23								640,23
2008			473,54								473,54
2009		715,01	1 094,87	91,10							1 900,98
2010		460,28	106,80	199,61	1 535,84						2 302,53
2011		319,02	132,90	118,74	513,00	174,00					1 257,66
2012		532,82	15,31		1 710,00		500,30				2 758,43
2013		271,22	319,80	86,34	1 580,40		141,94	1,00			2 400,70
2014		91,48	313,80	798,75	899,10		0,50		23,00		2 126,63
2015		812,50	85,10	951,30	543,30						2 392,20
2016		677,55	0,05	802,85	1 478,65						2 959,10
2017		227,62	105,01	28,60	1 500,80					28,34	1 890,37
2018		32,20			189,35						221,55
Total	804,16	4 334,70	3 287,41	3 077,29	9 950,44	174,00	642,74	1,00	23,00	28,34	22 323,08

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

5-3 Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019

Autorisation donnée à monsieur le maire à engager, liquider et mandater les dépenses

d'investissement 2019 avant le vote du budget primitif 2019, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ou aux autorisations de programme/crédits de paiement en cours.

BUDGET PRINCIPAL : montant autorisé de 1 487 200 €

BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE : montant autorisé de 28 500 €

BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS DE LOCAUX PROFESSIONNELS A TVA : montant autorisé de 14 100 €

BUDGET ANNEXE DU PARC DE STATIONNEMENT : montant autorisé de 4 600 €

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ LA SÉANCE EST LEVÉE A 19h35